



Présentation de la politique d'exclusion des armes interdites par les traités et conventions internationales

Natixis Investment Managers International Distribution, y compris Natixis Investment Managers International (la « Société »), a mis en place une politique d'exclusion des armes interdites par les conventions et traités internationaux (« Armes Interdites ») afin de se conformer, en ce qui concerne les entreprises impliquées dans les Armes Interdites, à la Convention sur les armes à sous-munitions, à la Convention sur l'interdiction des mines anti personnel, à la Convention sur l'interdiction des armes biologiques, à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, à la Convention sur certaines armes classiques et au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La Société, applique les principes de ces traités et conventions en excluant les investissements dans les entreprises impliquées dans les Armes Interdites de tous ses fonds¹, compartiments et/ou mandats²³ (collectivement, les « Portefeuilles »), et s'assure de ne pas entamer de relations commerciales avec de telles entreprises.

Pour appliquer cette exclusion des entreprises impliquées dans les Armes Interdites, la Société fait appel aux services d'Institutional Shareholder Services (« ISS »)⁴, une entreprise spécialisée dans le suivi des entreprises, notamment celles impliquées dans les Armes Interdites. Les résultats de l'analyse d'ISS sont compilés dans une liste envoyée mensuellement à la Société, où les entreprises sont classées selon le système de feux de signalisation d'ISS.

Toutes les entreprises identifiées comme ayant une implication avérée dans les Armes Interdites, qu'elles soient cotées ou non cotées, constitueront la Liste d'Exclusion de la Société.

- Si un Portefeuille est investi dans des titres d'un émetteur (une entreprise) figurant sur la Liste d'Exclusion, une décision concernant la marche à suivre sera adoptée, telle que la cession de ces titres dès que cela est raisonnablement possible et dans le meilleur intérêt de(s) l'investisseur(s).
- Si une relation commerciale de la Société (client, prospect ou investisseur) figure sur la Liste d'Exclusion, une décision concernant la marche à suivre sera adoptée, telle que la résiliation de la relation commerciale.

La Liste d'Exclusion est mise en œuvre et surveillée soit directement par la Société (pour les Portefeuilles sous gestion directe), soit indirectement par les Gestionnaires de portefeuilles délégués (« Portefeuilles Délégués »). La Société applique également la Liste d'Exclusion aux clients, prospects et investisseurs de ses fonds.

1 Y compris les fonds dédiés

2 Également appelés mandats de gestion ou portefeuilles individuels

3 La politique s'applique aux mandats de gestion personnalisée discrétionnaire (« Mandats Personnalisés »), sauf si le client a donné des instructions spécifiques pour son Mandat Personnalisé conformément à la réglementation locale.

4 Pour plus de détails, veuillez consulter : www.issgovernance.com

MENTIONS LÉGALES

Le présent document est fourni, par Natixis Investment Managers International, une Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Ce document, destiné aux clients de Natixis Investment Managers International, est fourni exclusivement à des fins d'information et est disponible sur le site internet de Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Ce document ne constitue pas, de la part de Natixis Investment Managers International, une offre d'achat ou de vente de titres financiers, une sollicitation ou un conseil en investissement.